

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Rapid

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1705010

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

BECKMAK™ Rapid

UFI: 0Q30-X0F5-F00J-809M

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produits de lavage et détergents

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Manhart Group Sagl
Rue: Via San Giovanni 4
Lieu: CH-6500 Bellinzona
Téléphone: 091 210 21 51
e-mail: info@beckmak.ch
Internet: www.beckmak.ch
Service responsable: RD Dpt.

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145; www.toxi.ch**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité
	N° CE N° Index N° REACH	
	Classification SGH	
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium	1 - < 5 %
	307-055-2 01-2119489924-20	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412	
68439-51-0	Laurylmyristyl polyglycoléther avec OE et OP	1 - < 5 %
	614-484-1	
	Aquatic Chronic 3; H412	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

5 % - < 15 % phosphates, < 5 % agents de surface anioniques, < 5 % agents de surface non ioniques, < 5 % savon, parfums.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Rapid

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1705010

Page 2 de 9

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Rapid

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1705010

Page 3 de 9

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre le gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de lavage et détergents

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium			
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	7,1 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, aigu	dermique	local	2,8 mg/cm ²
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	3,57 mg/kg p.c. /jour
	Salarié DNEL, aigu	dermique	local	2,8 mg/cm ²
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	5 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	12,4 mg/m ³
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	35 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium	
	Eau douce	0,04 mg/l
	Eau de mer	0,004 mg/l
	Sédiment d'eau douce	9,4 mg/kg
	Sédiment marin	0,94 mg/kg
	Sol	9,4 mg/kg

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Rapid

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1705010

Page 4 de 9

Mesures d'hygiène

- Enlever les vêtements contaminés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. (DIN EN 166).

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Modèle de gants adapté: EN ISO 374, Catégorie 3.

Matériau approprié: CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) (0,5 mm), NBR (Caoutchouc nitrile) (0,4 mm).

Temps de pénétration (durée maximale de port): > 480 min.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur (à 20 °C):	10,5 - 11,4

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	non déterminé
Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenu

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:	non déterminé
---------------------	---------------



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Rapid

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1705010

Page 5 de 9

Densité (à 20 °C):	1,095 - 1,110 g/cm ³
Hydrosolubilité:	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de risques spéciaux à signaler.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

gel.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium				
	orale	DL50 > 500-2000 mg/kg	Rat	MSDS	OCDE 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Souris	MSDS	
68439-51-0	Laurylmyristyl polyglycoléther avec OE et OP				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	MSDS	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs pertinentes pour la classification:

n°CAS 97489-15-1 Acides sulfoniques, C14-17 - alcanes sec, sels de sodium:

(ECHA) Valeur limite de concentration spécifique (SCL):

Eye Dam.1; H318: C >15 %

Eye Dam.2; H319: 10 < C ≤ 15 %

Skin Irrit.2; H315: C > 10 %



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Rapid

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1705010

Page 6 de 9

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	8,4 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	MSDS	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 61	72 h	Scenedesmus subspicatus	MSDS	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	9,81	48 h	Daphnia magna	MSDS	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,85	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	MSDS	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,36	22 d	Daphnia magna	MSDS	
68439-51-0	Laurylmyristyl polyglycoléther avec OE et OP						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1 - 10	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	MSDS	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1 - 10	72 h	Desmodesmus subspicatus	MSDS	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 1 - 10	48 h	Daphnia magna	MSDS	

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé. Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Rapid

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1705010

Page 7 de 9

N° CAS	Substance	Méthode	Valeur	d	Source
		Évaluation			
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium	OECD 301B	78 %		MSDS
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
68439-51-0	Laurylmyristyl polyglycoléther avec OE et OP	OECD 301A	> 70 %		MSDS
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
		OECD 301B	> 60 %		MSDS
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
97489-15-1	Acides sulfoniques, C14-17 - Alcanes sec, sels de sodium	0,2

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

200129 Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150102 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Rapid

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1705010

Page 8 de 9

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV):	0 %
2004/42/CE (COV):	0 %
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):	N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Législation nationale

Teneur en COV (OCOV):	0,006 %
N° du tarif (OCOV):	3402.1900

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BECKMAK™ Rapid

Date de révision: 29.01.2021

Code du produit: 1705010

Page 9 de 9

UN: United Nations
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration
ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
SVHC: Substance of Very High Concern
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>
ECHA: European Chemicals Agency
MSDS: Material Safety Data Sheet

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	Produits de lavage et détergents	-	-	35	-	-	-	-	PC35

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)